



MAIA

Département de l'Allier

La lettre d'information

Juin 2021

Pour vous connecter au référentiel MAIA, [cliquez ici](#)

Pour contribuer à la prochaine newsletter, envoyez-nous vos actualités sur pilote-maia03@allier.fr avant le 25 juin 2021.

Ça s'est passé !

- En début d'année 2021, un appel à manifestation d'intérêt a été ouvert dans le cadre de la **Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées (CFPPA) de 60 ans et plus**. Le Conseil Départemental préside cette conférence et l'Agence Régionale de Santé la vice-préside. Les autres membres de droit sont les caisses de retraite (CARSAT, MSA), la Caisse primaire d'assurance maladie, la Mutualité française, l'Agence Nationale de l'Habitat, l'AGIRC-ARRCO, et les trois principaux CCAS de Moulins, Montluçon et Vichy. Le 25 mars 2021, la CFPPA de l'Allier s'est réunie pour étudier les projets déposés par les acteurs de la prévention. 96 projets ont été retenus, représentant un montant global de 667 955,09 €. Retrouvez le détail des projets dans la bibliothèque de liens documentaires du référentiel MAIA, rubrique prévention. Un deuxième appel à projets sera lancé en septembre 2021 pour mobiliser le reliquat de l'enveloppe annuelle. Certains ateliers ont déjà été renseignés sur l'espace professionnel MAIA et à consulter par le public sur le site allier.fr : <https://www.allier.fr/960-l-agenda.htm>
- Instauré par la loi d'adaptation de la société au vieillissement de la population du 28 décembre 2015 et plus particulièrement par le décret d'application du 7 septembre 2016, le CDCA se substitue au CDCPH (Conseil Départemental Consultatif des Personnes Handicapées) et au CODERPA (Comité Départemental des Retraités et Personnes Agées). Le CDCA est une instance consultative présidée par le Président du Conseil Départemental. Il renforce la démocratie participative au niveau local et facilite la co-construction des politiques publiques territoriales en concertation avec les usagers et leurs proches, les représentants institutionnels locaux et les professionnels du secteur de l'âge et du handicap. Cette instance crée un point de convergence fort entre les politiques d'autonomie de ces deux publics. Il est composé de 48 dans chacune des deux formations spécialisées. Le 6 mai dernier les Vice-Présidents du **Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie** ont été élus par les membres titulaires de l'assemblée plénière. Afin de s'adapter au contexte sanitaire, les votes se sont déroulés pour la première fois en format dématérialisé. Les nouveaux élus sont : Monsieur FARSAT Jean-Claude (représentant de l'UDAF 03) pour la formation spécialisée pour les questions relatives aux personnes âgées ; Madame ROUAULT Françoise (représentante de l'UNAPEI Pays d'Allier) pour la formation spécialisée pour les questions relatives aux personnes handicapées.

Actualités

- Depuis septembre 2018, au centre hospitalier de Vichy, **des groupes d'Aide Aux Aidants sont proposés au CEGEV (Centre évaluation gérontologique du bassin de Vichy)**. Est proposé, en premier lieu une séance d'information permettant de recueillir les besoins des aidants. Celle-ci est suivie d'ateliers visant à répondre aux problématiques exposées. Divers thèmes peuvent être abordés avec l'équipe pluridisciplinaire (gériatre, infirmière, ergothérapeute, kinésithérapeute, psychologue, assistante sociale, neuropsychologue, diététicienne) : le fonctionnement cognitif, les troubles du comportement, l'alimentation, la mobilité, le répit... Ces ateliers permettent aux aidants d'acquérir des connaissances et compétences pour accompagner leur proche. Les aidants se retrouvent dans un lieu où l'expression de leurs difficultés est possible. Il se crée ainsi un soutien mutuel entre eux. Les intervenants deviennent des personnes ressource. Prochaine séance d'informations : lundi 06 septembre 2021.
- **L'EHPAD du Mayet de Montagne** complète son offre d'hébergement de 56 chambres avec 1 chambre d'accueil dit « temporaire » depuis le 1^{er} mai. Cet accueil est destiné aux personnes dont l'aidant a besoin de répit ou de vacances, ou bien pour une sortie d'hospitalisation en attendant de rentrer à domicile, pour passer l'hiver dans un lieu adapté, etc. La durée du séjour est de 1 à 90 jours maximum. Le tarif hébergement est de 58,46 euros par jour auquel il faut ajouter le tarif Dépendance qui est en fonction du niveau d'autonomie (GIR). Ces tarifs comprennent tout : repas, buanderie, hébergement, soins, animation, etc. Une aide de 10 euros par jour est accordée aux personnes ressortissantes de l'Allier, sans conditions de revenus ou de niveau de dépendance. Cette aide est versée 90 jours maximum par année civile (suspension de l'APA à domicile durant le séjour). Renseignements auprès de l'établissement : [04 70 59 30 01](tel:0470593001).
- Dans un souci de prévention des risques liés à la **canicule** pour les populations fragiles et conformément aux plans national et départemental mis en place par l'État, la **municipalité de Moulins** invite les habitants, comme chaque année à se rapprocher du Pôle seniors pour se faire inscrire ou signaler une personne sur la liste de repérage. Contact : Pôle seniors CCAS de Moulins [04 70 48 51 78](tel:0470485178).
- Le **pôle seniors du CCAS de Moulins** propose également aux seniors de se retrouver pour partager un temps d'échanges et d'informations autour de 2 thèmes :
 - Des Mots sur les Maux : Animée par Mme Maryline ESTIVALET-ALBERO sophrologue, le vendredi 11 juin 2021 à 14h30 préau de la Maison du temps libre.
 - « Elaboration de votre programme diététique » : M. Thierry BEAUFILS, diététicien propose de venir à cette première rencontre, le jeudi 24 juin 2021 à 14h30 préau de la Maison du temps libre, afin de préparer avec la mise en place de son futur atelier.Renseignements complémentaires ou inscriptions auprès du Pôle seniors au [04 70 48 51 78](tel:0470485178).

Appels à projets

- L'**association française des aidants** lance un appel à contributions auprès de porteurs de projet de formation des aidants pour 2021. Ce lien (<https://www.aidants.fr/actualites/mettre-en-place-formation-aidants-sur-son-territoire>) permet d'accéder au dossier de présentation et au dossier d'inscription sur le site de l'association. La formation des aidants dans le réseau national de l'association représente aujourd'hui plus de 350 sessions de formation à destination des aidants, portées par 150 porteurs de projets à travers 70 départements.
- La Fondation de France publie un appel à projet « Vivre ses choix jusqu'à la fin de sa vie - Mieux accompagner les personnes en fin de vie et les personnes endeuillées ». La Fondation de France souhaite soutenir des démarches aidant les personnes âgées, les proches et les professionnels à **mieux appréhender l'accompagnement de fin de vie, la question de la mort et du deuil**. L'appel à projets est ouvert du 14 juin 2021 au 14 septembre 2021 à

17h. Plus d'informations sur le site internet de la Fondation de France :

<https://www.fondationdefrance.org/fr/vivre-ses-choix-jusqua-la-fin-de-sa-vie>

- La Fondation de France ouvre à compter du 14 juin et jusqu'au 14 septembre l'appel à projets « Vieillir acteur et citoyen de son territoire - Lieux de vie innovants et répit des aidants et des aidés ». Il vise à soutenir des **actions innovantes ou expérimentales** favorisant l'implication et la **participation des habitants âgés, en particulier les plus vulnérables**, à la vie locale. La Fondation de France soutient des projets dans lesquels les personnes âgées participent au développement local ou s'inscrivent dans des dynamiques collectives locales. L'innovation en matière de lieux de vie et de répit des aidants et aidés constituent les deux enjeux prioritaires dans cet appel à projets. Plus d'informations sur le site internet de la Fondation de France : <https://www.fondationdefrance.org/fr/vieillir-acteur-et-citoyen-de-son-territoire-lieux-de-vie-innovants-et-repit-des-aidants-et-des>
- La CARSAT Auvergne a publié un **appel à projet « ateliers numériques seniors »** consultable sur le site suivant : <https://www.carsat-auvergne.fr/home/partenaires/actualites-partenaires/toutes%20les%20actualites/ateliers-informatique-seniors-et-services-en-ligne-appel-a-projet-2021.details-actualite.html>
- La Carsat Auvergne met en place les « **Trophées Régionaux des Retraités Bénévoles** ». Ces trophées visent à valoriser et mettre à l'honneur les associations œuvrant dans l'action sociale, en récompensant l'engagement bénévole de retraités dans différents domaines d'actions (relations intergénérationnelles, maintien du lien social, soutien des aidants, usage du numérique, services de proximité, etc...). Pour cette première édition, les actions présent en compte devront avoir été réalisées en 2019 ou 2020. Peuvent concourir, toutes les associations, à but non lucratif loi 1901 faisant appel à des retraités bénévoles, domiciliées dans les départements de l'Allier, du Cantal, de la Haute-Loire et du Puy de Dôme. Le dossier complet doit être déposé par mail au plus tard le vendredi 4 juin 2021, à l'adresse suivante : richard.bert@carsat-auvergne.fr.
- L'appel à projet de la **Carsat Auvergne /Seniors en Vacances ANCV 2021** est publié sur le site suivant : <https://www.carsat-auvergne.fr/home/partenaires/actualites-partenaires/toutes%20les%20actualites/seniors-en-vacances--appel-a-projet-2021.details-actualite.html> Ce programme mis en œuvre depuis 2007, facilite le départ en vacances de personnes âgées qui en sont la plupart du temps exclues pour des raisons économiques, psychologiques, sociales ou liées à leur état de dépendance ou de handicap. Contact pour tout renseignement complémentaire : Richard BERT au [0473428259](tel:0473428259) ou richard.bert@carsat-auvergne.fr Les candidatures peuvent être déposées tout au long de l'année dans la limite de l'enveloppe budgétaire allouée.
- Du 12 avril au 18 juin 2021, l'Assurance retraite et la CNSA lancent leur **appel à projets national pour soutenir les porteurs de projets « résidences autonomie »** en leur apportant une aide à l'investissement. Cette année, grâce à l'abondement de la CNSA à hauteur de 20 millions d'euros dans le cadre du Ségur de la santé et aux 10 millions d'euros mobilisés par l'Assurance retraite, le montant du Plan d'aide à l'investissement s'élève à 30 millions d'euros. <https://www.cnsa.fr/documentation-et-donnees-espace-presse/2021/communique-lassurance-retraite-et-la-caisse-nationale-de-solidarite-pour-lautonomie-lancent-leur-appel-a-projets-2021-en-faveur-des-residences-autonomie>

A vos agendas !

- Retrouvez de nombreuses **conférences et ateliers en ligne sur le site Happy Visio** : [HappyVisio.com](https://www.happyvisio.com). La conférence des financeurs avec la Carsat Auvergne, sont les partenaires privilégiés d'HappyVisio dans l'Allier et offre l'accès au site grâce au code HAPPY03
- **6èmes rencontres CNSA 100% digital - Vivre à domicile : des conditions à (re)penser?** - le 3 juin à 9h00.

- **9ème congrès Francophone Fragilité du sujet âgé ; le vieillissement en santé ; prévention de la perte d'autonomie**, 100% digital - les 10 et 11 juin.
- **Colloque Approches non médicamenteuses** : les 4 et 5 novembre 2021.
- **Atelier mémoire "après pep's" Val de Cher Services** - tous les vendredis de l'année.
- **Conférence "Qu'est ce que le médicament pour l'être humain?" Val de Cher services** - le 10 juin à 14h30.
- **Café des aidants du Bourbonnais** : le 1er juin de 15h à 16h30
- **Séance d'information Aide aux aidants Ch Vichy** : le 6 septembre de 14h30 à 16h00
- **Ateliers et conférences connectés de l'Arspet Auvergne** :

Conférence "ca roule pour vous" : le 3 juin à 14h30

Atelier ca roule pour vous : les 10, 17 et 24 juin à 14h30

Conférence « le cerveau et la mémoire » : le 4 juin à 10h

Conférence "sommeil" : le 7 juin à 10h

Conférence « les bienfaits de l'activité physique » : le 7 juin à 10h

Atelier sport en live (6 séances hebdomadaires) les lundis du 7 au 12 juillet à 15h et les jeudis du 10 juin au 15 juillet à 17h15

Atelier Sommeil : les 2, 9, 17 et 13 juin à 14h

Conférence bien être, Automassage : le 10 juin à 14h

Atelier Cap Bien être : les 22, 24 et 28 juin à 14h30

Conférence : hydratation et alimentation en cas de forte chaleur : le 29 juin à 10h

- **Ateliers en ligne Ville de Vichy:**

Tai Chi en ligne : les jeudis de 9h00 à 10h00 jusqu'au 24 juin 2021.

Sophrologie en ligne tous les lundis de 13h45 à 14h45 jusqu'au 30 juin 2021

Gym pilâtes en ligne tous les lundis de 11h15 à 12h15 jusqu'au 30 juin 2021

Gym douce en ligne tous les mardis de 17h à 18h et tous les mercredis de 9h à 17h jusqu'au 30 juin 2021

Gym adaptée en ligne tous les vendredis de 9h à 10h jusqu'au 30 juin 2021

Atelier Mémoire entretien en ligne :

- Tous les lundis de 10h à 10h40 jusqu'au 30 juin 2021

- Tous les vendredis de 10h à 10h40 jusqu'au 30 juin 2021

- Tous les vendredis de 14h30 à 15h10 jusqu'au 30 juin 2021

Exercices pratiques pour entretenir sa mémoire 1 envoi hebdomadaire (jeudi) jusqu'au 30 juin 2021.

- **Visio conférences sénior gratuite en ligne Movadom :**

Trier son linge de maison : le 1er juin à 10h30

Ils témoignent : le 10 juin à 10h30

Retrouvez le détail de ces rendez-vous dans [l'agenda du référentiel MAIA](#), accessible aux professionnels ou sur le [site du Département](#) accessible au grand public !

Contact : pilote-maia03@allier.fr ou [04.70.35.72.05](tel:04.70.35.72.05)

Pour s'inscrire à la newsletter MAIA : <https://referentiel-maia.allier.fr/705-lettres-d-information.htm>